



Plan d'action Lutte contre les discriminations à l'emploi Paris 19e

Lettre d'information n°20/ Janvier 2014

Nous commençons cette lettre d'information avec des mots de **bienvenue dans une nouvelle année que nous voudrions sous le signe de l'égalité.**

Souvenons-nous de Nelson Mandela qui 50 ans plus tôt chérissait « l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle tout le monde vivrait ensemble en harmonie et avec des chances égales. »

En Bref...La veille sur les situations de discriminations...

...discriminations territoriales enfin reconnues par la loi

Le lieu de résidence : 20ème critère de discrimination depuis le 14 janvier 2014

Dans le cadre de la Loi pour la ville, le Sénat a adopté le 14 janvier l'article 10 A, à savoir l'inscription de l'appartenance territoriale comme vingtième critère de discrimination. Ainsi, ce motif peut désormais être invoqué par toute personne s'estimant victime de discrimination pour poursuivre un employeur, un propriétaire, une banque, etc.

Pour autant, pour certains chercheurs ce nouveau critère semble aujourd'hui compliqué à prouver tant sa perception se confond souvent avec la discrimination sociale et/ou ethnique et ne doit pas les remplacer. A voir ce que la jurisprudence nous en dira.

Pour en savoir plus, cliquez sur [l'article du Monde](#) et/ou sur [le projet de loi](#).

...discriminations à l'entrée des établissements scolaires privés

L'enquête du CNRS montre qu'un nom à consonance maghrébine complique l'accès aux inscriptions

L'étude menée par Loïc du Parquet, Thomas Brodaty et Pascale Petit du pôle « Travail, emploi et politiques publiques » du CNRS révèle que dans 18% des cas, un parent avec un patronyme à consonance maghrébine a plus de mal à inscrire son enfant dans un établissement privé qu'un parent dont le nom indique une origine française. Pour parvenir à ces conclusions, 4269 établissements (école élémentaires et collèges) ont été testés entre mars et juin 2011 en France métropolitaine et ultramarine.

Pour en savoir plus, cliquez sur [l'article de FranceTVinfo](#) et/ou sur [le rapport de recherche](#).

L'agenda de février 2014 :

• Mercredi 5 février 2014 au CERI de 17h à 19h :

Un parlement et un gouvernement à l'image de la population

Séminaire organisé par le groupe de travail Politiques antidiscriminatoires du CERI Sciences-Po avec Nenad Stojanović (science politique, Université de Zürich), qui présentera son livre "Dialogue sur les quotas. Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle", Les Presses de Sciences Po, 2013.

Discussion avec Gwénaële Calvès (Enseignante en droit des discriminations, Université de Cergy-Pontoise).

Contacts : gwenaele.calves@free.fr ; daniel.sabbagh@sciencespo.fr

• Jeudi 6 février 2014 à Brest au Centre socio-culturel Horizons de 9h à 16h30 :

Quelle implication des actrices et des acteurs jeunesse dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité ?

Le collectif TOPIK, Brest Métropole Océane et la DRJSCS Bretagne, avec le soutien de l'ACSÉ, vous invitent à participer à une journée régionale à destination des professionnel-le-s jeunesse pour réfléchir aux moyens d'agir contre les discriminations et pour l'égalité.

Pour tous renseignements : Christophe Pecqueur 06.29.30.94.17, ch.pecqueur@free.fr

• Jeudi 13 février 2014 au Conseil Economique, Social et Environnemental de 9h à 17h30 :

Pratiques d'engagement dans les organismes associatifs, syndicaux, patronaux et mutualistes sous l'angle de l'égalité femmes/hommes

L'ORSE et la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil économique, social et environnemental se proposent de mettre en débat la question de la place des femmes dans les différentes formes d'organisation qu'elles soient associatives, mutualistes, syndicales ou professionnelles.

De nombreux travaux de chercheurs ont mis l'accent sur les obstacles que peuvent rencontrer les femmes à pouvoir s'engager. Ces obstacles sont communs et structurels dans toutes les organisations et ont pour effet d'exclure les femmes des différentes instances de pouvoir.

Pour en savoir plus et s'inscrire, c'est [ici](#).